

Le 8 février 2019

Madame, Monsieur, A la population  
01400 SANDRANS

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion public n° 52 du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 18 Février 2019 à 20H00**  
**A la mairie**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Bernard OLLAGNIER

**Ordre du jour :**

**A / Approbation du compte rendu n° 51 du 7 Janvier 2019**

**B / Délibérations**

**1- Nomination nouvel (le) adjoint (e)**

Suite au courrier de Monsieur Eric Schneider informant de sa démission de son poste de 1<sup>er</sup> adjoint au 01 janvier 2019, transmis en Préfecture et accepté, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non du nombre de postes d'adjoints qui était jusqu'alors de 4. En cas de maintien la nomination d'un nouvel adjoint ou une nouvelle adjointe est à effectuer. Une répartition des tâches est à réaliser si le poste n'est pas reconduit.

**Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur le maintien du poste d'adjoint. En cas de maintien la nomination d'un nouvel adjoint ou nouvelle adjointe est à effectuer, pour transmission de ces informations à la Préfecture.**

**2- Sauvegarde informatique**

Un audit consistant à l'évaluation des risques liés à l'environnement informatique, portant sur la conservation de données, a été réalisé courant novembre 2018. Suite à cet audit la société Rex Rotary propose une mise en place d'une solution de sauvegarde informatique, comprenant une prestation de service sur 5 ans incluant la mise à disposition du matériel, le déploiement, le paramétrage et l'assistance, pour un coût de 84 € HT par mois

**Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur la mise en place de la solution de sauvegarde informatique proposée par la société Rex Rotary.**

### **3- Subvention exceptionnelle**

Dans le cadre de la manifestation « Rêve de cirque » qui se déroulera le Dimanche 16 Juin 2019, le Comité des Fêtes demande une participation exceptionnelle de la Commune. Monsieur Marc Mazet, adjoint en charge des associations et des animations culturelles propose un montant de 300 € TTC.

**Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes dans le cadre de la manifestation « Rêve de cirque ».**

### **4- Fonds de Solidarité pour le Logement ( FSL)**

Courrier de Monsieur Jean Deguerry, président du conseil départemental de l'Ain, sollicitant une contribution pour le fonds de solidarité pour le logement. Il propose de maintenir à 0.30 Euros par habitant la base de contribution volontaire de la commune.

**Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur la contribution pour le fonds de solidarité pour le logement.**

### **c/ Questions diverses et informations**

- **Actualité** : Lancement du Grand débat national par Monsieur le Président Emmanuel Macron le 15 janvier 2019.
- **Commissions - Préparation du budget** : Chaque adjoint en charge de commission doit établir les budgets avant le 9 Mars 2019. Monsieur Marc Mazet demande l'achat d'une dizaine de barrières.
- **CC Dombes** : Demande la possibilité de louer la salle des fêtes pour l'organisation de réunions. En contrepartie du matériel technologique pourrait être mise en place.
- **SBExpress** : Société proposant un service de transport et éventuellement d'accompagnement aux personnes le demandant. La contribution de la commune serait de 150 € TTC par semaine.
- **Conseil** : La date du prochain conseil municipal est à fixer. En fonction de l'ordre du jour le prochain devrait être celui du vote du budget soit le 1 Avril 2019.